

CHARTRE LIVRAISONS EN CENTRE VILLE FORMULAIRE DE DEMANDE

A remplir et à retourner avec les pièces justificatives à l'adresse suivante :
Mairie de Toulouse/ Accueil des résidents
et usagers du stationnement/professionnels de la livraison
1, rue Jacques-Matthieu Delpech - 4ème étage - 31000 TOULOUSE
ou par courriel : abonnement-stationnement@mairie-toulouse.fr

DEMANDEUR :

Entreprise :

Nom : Prénom :

Adresse professionnelle :

Tel : Portable : Mail :

1^{re} demande

Renouvellement si oui : N° Dossier :

DÉCLARATION DU VÉHICULE :

Véhicule électrique ou gaz naturel de 3 à 20 m³

Genre :

Marque :

Immatriculation :

Véhicule électrique ou gaz naturel > 20 m³ et < 9 m de long

Genre :

Marque :

Immatriculation :

PIÈCES JUSTIFICATIVES :

- Copie de la carte grise aux mêmes noms que les justificatifs indiqués ci-dessous avec mention de la qualité électrique (EL) ou gaz naturel (GN)
- Extrait d'immatriculation au registre des métiers et de l'artisanat ou au registre du commerce
- Contrat de livraison régulière entre le professionnel et le commerce ou attestation avec signature du professionnel et du commerce

INFORMATIONS

Consultez

www.stationnement.toulouse.fr

CHARTRE LIVRAISONS EN CENTRE VILLE FORMULAIRE DE DEMANDE

Véhicule essence ou diesel < 9m de long

Genre :

Marque :

Immatriculation :

PIÈCES JUSTIFICATIVES :

- Copie de la carte grise aux mêmes noms que les justificatifs indiqués ci-dessous
- Extrait d'immatriculation au registre des métiers et de l'artisanat ou au registre du commerce
- Contrat de livraison régulière entre le professionnel et le commerce ou attestation avec signature du professionnel et du commerce
- Identification des activités autorisées :
 - Si vous êtes un commerce livrant pour votre propre compte : mention de votre code APE (n° nomenclature NAF rev2 2008)
 - Si vous êtes un professionnel de transport : mention de votre code APE et celui des commerces visés par un contrat de livraison régulière
 - Pour vérifier si votre code APE ou celui du commerce vous permet de bénéficier de cette accréditation : www.toulouse.fr rubrique Services / Commerce / Livraisons / Charte

Véhicule essence ou diesel frigorifique < 9m

Genre :

Marque :

Immatriculation :

PIÈCES JUSTIFICATIVES :

- Copie de la carte grise aux mêmes noms que les justificatifs indiqués ci-dessous avec mention de la qualité frigorifique (FGTD)
- Extrait d'immatriculation au registre des métiers et de l'artisanat ou au registre du commerce
- Contrat de livraison régulière entre le professionnel et le commerce ou attestation avec signature du professionnel et du commerce .

En complément des pièces justificatives énoncées ci-dessus, les usagers devront également produire un justificatif de classification Crit'Air (récépissé ou photo de la vignette Crit'Air mentionnant la plaque d'immatriculation) ou l'une des pièces justificatives permettant de rattacher le véhicule à l'une des catégories dérogatoires visées par l'arrêté du président de Toulouse Métropole portant instauration de la Zone à Faibles Émissions (ZFE_m).

J'atteste sur l'honneur de respecter la charte livraisons et d'utiliser cette accréditation uniquement à usage professionnel.

Toulouse, le
Signature :

En cochant la case, vous donnez votre consentement au recueil des données dans les conditions et pour les motifs indiqués ci-dessous